



Le *Baromètre Entreprises* du secteur cadre de vie-technique présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



RÉSULTATS VARIABLES EN FONCTION DES BRANCHES

Le CA HT (chiffre d'affaires hors taxes moyen) estimé pour l'ensemble des entreprises du secteur s'établit à près de 945 000 euros. Toutefois, celui des entreprises d'architecture est quatre fois moins élevé que celui des entreprises d'experts en automobile. Ces écarts notables doivent être appréciés au regard d'importantes différences structurelles entre les entreprises de chaque branche, notamment en termes de taille.

Estimation des principaux résultats économiques moyens des entreprises employeuses (2013, €)

CA HT	766 126	989 912	2 992 977	1 092 420	944 745
Valeur ajoutée	415 055	331 445	1 666 207	718 174	516 695
Impôts et taxes	13 349	12 375	79 702	23 588	18 228
Salaires et cotisations	321 374	272 832	1 373 488	590 490	410 101
EBE	80 511	47 514	215 030	105 031	88 814
RCAI	74 367	41 549	178 153	90 093	79 877
Forme d'entreprises la plus fréquente	SARL	Entreprise individuelle	SARL	SARL	Entreprise individuelle
Nombre moyen d'emplois ETP	3,8	2,0	8,7	8,2	2,8

Entreprises individuelles et sociétés, moyennes pondérées en fonction de statut et de la branche, calculs réalisés sur données issues d'échantillons. Sources : Actalians 2015, Unasa 2015, Bvd-Diane 2015, calculs Rapelli.



Le revenu courant avant impôts (RCAI) moyen des entreprises d'architecture est estimé à 74 367 €.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services, composée d'un ou plusieurs établissements.

Emploi en équivalent temps plein (ETP) : nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein-temps.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

² Données approximées par les résultats de l'ensemble du secteur NAF 6621Z.



PLACE VARIABLE DES CHARGES DE PRODUCTION ET DE FONCTIONNEMENT

En moyenne pour l'ensemble du secteur, les charges de production et fonctionnement mobilisent plus de 45 % du CA HT. Dans la branche des entreprises d'économistes de la construction, ce poste agrégé en consomme les deux tiers. Relativement au reste du secteur, ce déséquilibre exprime les difficultés économiques rencontrées par les plus petites structures (moins de 100 000 € de CA HT). À l'opposé, les salaires et les charges liées constituent l'utilisation la plus importante du CA HT dans la branche des cabinets de géomètres-experts et géomètres-topographes.

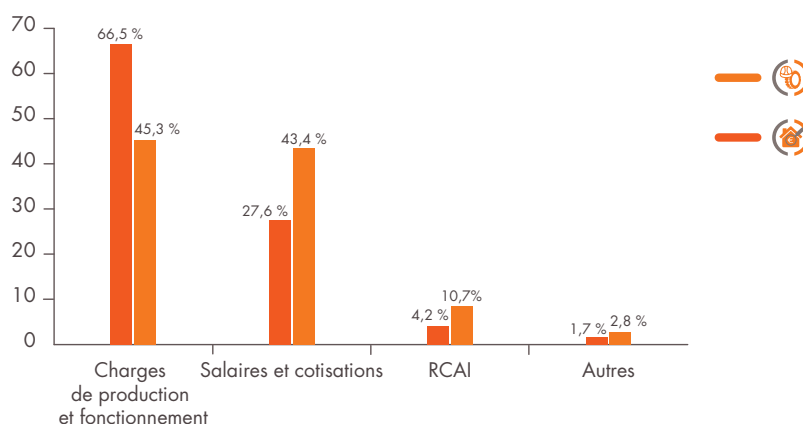
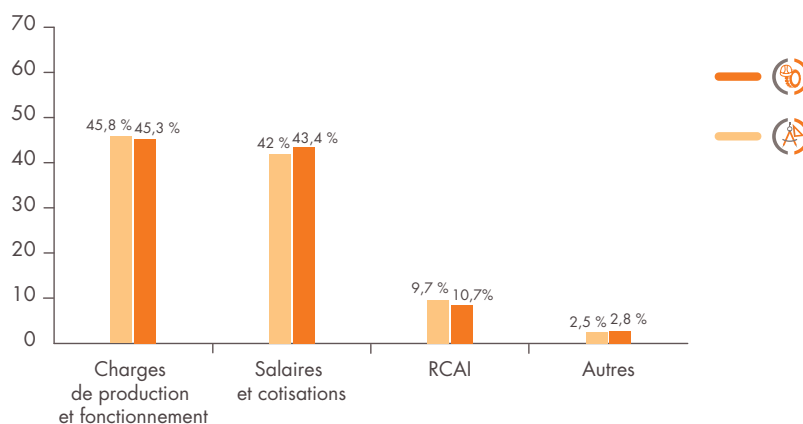
Valeur ajoutée : évaluation de la valeur économique générée par l'entreprise dans le cadre de son activité. *Calcul :* $Valeur\ ajoutée = Marge\ commerciale + Production\ de\ l'exercice - Consommation\ de\ l'exercice\ en\ provenance\ des\ tiers$.

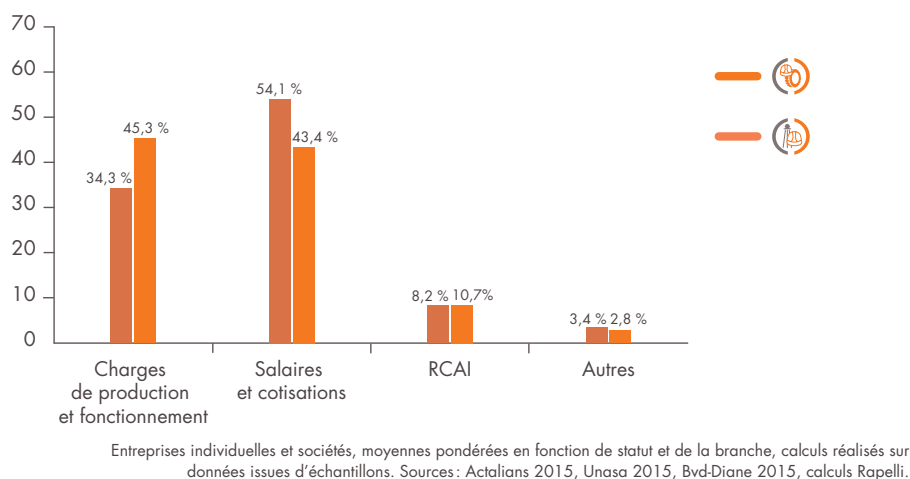
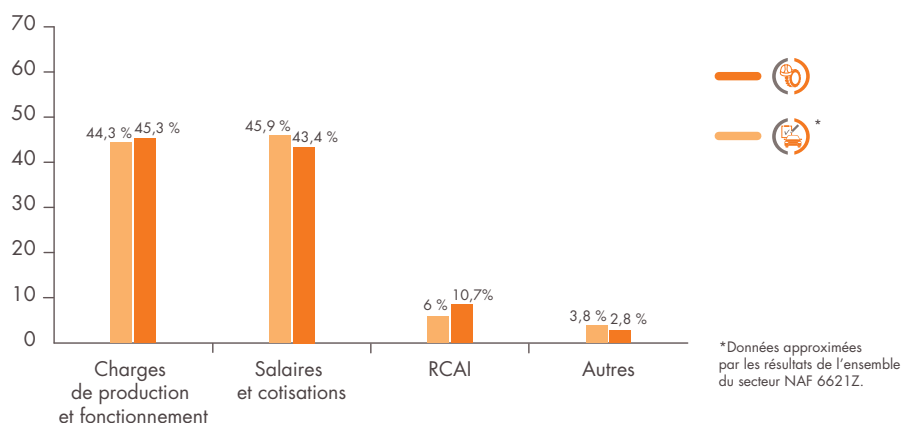
Salaires et cotisations : rémunérations, indemnités et primes versées aux salariés de l'entreprise augmentées des charges sociales. Cet indicateur intègre la rémunération et les cotisations sociales des dirigeants de sociétés salariés par leur entreprise.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : montant de la trésorerie potentielle issue de l'activité principale de l'entreprise après paiement des salaires, des charges sociales, des prélèvements fiscaux et assimilés. *Calcul :* $Excédent\ brut\ d'exploitation = Valeur\ ajoutée + Subventions\ d'exploitation - Impôts,\ taxes\ et\ versements\ assimilés - Salaires\ et\ cotisations$.

Revenu courant avant impôts (RCAI) : mesure la performance économique de l'entreprise. Il s'agit du résultat de l'entreprise hors résultats exceptionnels avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés et de la participation des salariés. Pour une entreprise individuelle, le RCAI est équivalent au revenu net d'activité. *Calcul :* $Résultat\ courant\ avant\ impôt = Résultat\ d'exploitation \pm Quote-part\ de\ résultat\ sur\ opérations\ faites\ en\ commun + Produits\ financiers - Charges\ financières$.

Principales utilisations du chiffre d'affaires HT moyen estimé (2013, %)





PLACE VARIABLE DES ENTREPRISES EMPLOYEUSES DANS LE SECTEUR

Moins d'un quart des entreprises du secteur sont employeuses. Cette approche globale masque toutefois d'importantes spécificités de branche. Si un peu plus d'un cabinet d'économistes de la construction génère de l'emploi salarié, cette proportion atteint 56 % pour les cabinets de géomètres-experts et géomètres-topographes et presque deux tiers pour les entreprises d'experts en automobile.



En 2013, 66,5 % du chiffre d'affaires hors taxes réalisé en moyenne par les entreprises d'économistes de la construction sont absorbés par des charges de production et de fonctionnement. Cette proportion atteint 45,3 % en moyenne pour l'ensemble du secteur cadre de vie - technique.

Estimation du poids sectoriel des entreprises employeuses

Nombre total d'entreprises ¹	35 925	6 023	885	2 308	45 141
Entreprises employeuses	21,3 %	11,2 %	63,1 %	56,0 %	22,5 %

Données au 01/01/2014. Sources: Actalians 2015, Insee 2015.



21,3 % des entreprises d'architecture emploient au moins un salarié, les autres structures étant le fait de travailleurs indépendants.